



22^{ème} édition

BAROMÈTRE

AmCham-Bain 2022

Le moral des investisseurs américains en France



BAIN & COMPANY 

Sommaire

1	Avant-propos	4
2	22 ans d'attractivité de la France auprès des investisseurs américains	6
3	Baromètre 2022 sur le moral des investisseurs américains en France	8
	Les 6 chiffres à retenir de cette 22 ^{ème} édition	8
	Projections / Perspectives des investisseurs américains en France	10
	Perspectives à moyen terme	11
	Perspectives de créations d'emplois	11
	Quelle place pour la France en Europe ?	12
	Perceptions / La France et ses régions vues par les investisseurs américains	13
	Le NPS (<i>Net Promoter Score</i>) de la France	14
	Quels atouts et quels chantiers prioritaires pour attirer les investissements en France ?	15
	L'impact de la Covid et les perspectives de sortie de crise	18
	Les relais d'attractivité : capacité d'innovation et transition écologique	19
	Les événements politiques et économiques marquants	20
	L'attractivité des régions	22
4	Recommandations de l'AmCham France	25
5	Méthodologie et profil des investisseurs américains interrogés	29
6	A propos de l'AmCham France et de Bain & Company	30

Avant-propos

L'année 2020 avait été une année de crise sans précédent, marquée par les confinements, la fermeture des frontières et la disruption des chaînes de valeur mondiales. Néanmoins, la France avait montré qu'elle possédait **des atouts précieux** qui lui avaient permis de **contenir l'érosion de son attractivité**.

Cette année, pour la 22^{ème} édition du Baromètre, les investisseurs américains nous font part d'un **certain optimisme** qui transparait dans de nombreuses réponses. Ils sont aujourd'hui **74%** à entrevoir **un contexte économique favorable** pour les années à venir, soit un meilleur résultat que lors du pic observé à l'occasion de l'élection d'Emmanuel Macron en 2017. Cet optimisme s'observe également dans **les perspectives de créations d'emplois** : un investisseur sur deux anticipe une augmentation de ses effectifs (soit 24 points de mieux qu'en 2020). De plus, le NPS* du pays comme destination d'investissement gagne 19 points par rapport à l'an dernier pour atteindre **son plus haut niveau depuis 2008**.

Les investisseurs américains expriment ainsi un **regain de confiance** lié à la fois au **constat de résilience du modèle français et au pari de la reprise de son activité**.

Cette résilience du modèle économique français s'explique notamment par les **fondamentaux structurels** qui forgent sa solidité et lui ont permis de faire face à la crise de la Covid-19 depuis maintenant deux ans. Les répondants plébiscitent cette année les avantages de ce modèle, mais manifestent encore des inquiétudes face à certaines de ses lacunes persistantes.

À l'image des Baromètres des années précédentes, **le coût et la complexité des licenciements, le coût global de la main-d'œuvre, les procédures administratives** ainsi que **la fiscalité** sont encore pointés du doigt comme étant des **freins chroniques** à l'investissement.

Nous nous engageons à travers ce rapport à proposer des pistes d'amélioration afin d'éclaircir ces zones d'ombre qui entravent depuis trop longtemps l'attractivité de la France. Il apparaît notamment que **l'accélération de la digitalisation** pourrait être un levier pertinent pour pallier ces défauts structurels.

Toutefois, ce sont bien les forces du modèle économique français qui sont mises à l'honneur cette année. La France se distingue en tant que **destination européenne privilégiée** pour les maisons-mères nord-américaines, qui perçoivent le pays de manière favorable, voire très favorable, pour 64% des répondants. La France demeure une région attractive auprès des collaborateurs étrangers. D'après notre Baromètre, le pays est récompensé d'un NPS* de 14%, soit une augmentation de 9 points par rapport à 2020. Un score qui participe à l'intérêt de nombreux talents américains. **La qualité de vie et l'environnement culturel, l'accès aux services de santé** ainsi que **la qualité des infrastructures** restent de solides atouts depuis plusieurs années.

Alors que 59% des entreprises américaines estiment avoir déjà **retrouvé leur niveau d'activité de 2019**, la crise de la Covid ne semble pas avoir eu d'impact majeur sur les plans d'investissements. En effet, 54% des investisseurs pensent que la crise n'aura pas de conséquence sur leurs investissements en France à moyen terme et près d'un quart envisagent même un effet positif ou très positif.

La résilience du modèle français s'explique également par une **faculté à innover et à entreprendre**, déjà plébiscitée par les investisseurs à travers les précédentes éditions du Baromètre AmCham-Bain. Ainsi, 81% des répondants ont une perception positive ou très positive de l'écosystème d'innovation dans l'hexagone, et plus de la moitié annoncent **collaborer avec les startups françaises** qui constituent le tissu entrepreneurial du pays. Le niveau élevé de **la formation** et de **la recherche** en France contribue également à attirer les entreprises américaines qui reconnaissent

et apprécient **la qualité de la main-d'œuvre française**.

Dans ce contexte de crise sanitaire, la France a su, grâce à ses nombreux atouts, démontrer sa capacité à **absorber des chocs d'une ampleur sans précédent**. Témoins de la résilience du modèle, les investisseurs américains sont, cette année, **plus sensibles à ses forces qu'à ses faiblesses**. Cette évolution de leur perception explique en partie le regain d'optimisme enregistré en 2021.

La conjoncture économique mondiale s'oriente à priori vers une sortie de crise, et les nombreux indicateurs d'une **reprise de l'activité économique, accompagnée par des mesures ciblées du gouvernement français**, expliquent pour beaucoup la confiance exprimée par les investisseurs.

Par ailleurs, **la stratégie de vaccination ambitieuse déployée par le gouvernement, combinée à la réouverture progressive des frontières** ont largement conforté l'optimisme des entreprises américaines quant à la reprise de leurs activités, et ce malgré la menace **d'éventuels nouveaux variants**.

De plus, les mesures publiques mises en place pour soutenir l'économie ont été globalement très appréciées, en permettant de sauvegarder des emplois et d'alléger les charges pesant sur les entreprises. Le « quoi qu'il en coûte » s'avère aujourd'hui payant aux yeux des investisseurs américains : 57% estiment que les mesures prises pendant la crise étaient **plus voire beaucoup plus compétitives** en France que dans le reste de l'Europe. Aussi, 71% pensent que **le pass sanitaire** a permis une **reprise plus rapide** de l'activité que dans d'autres pays européens.

En revanche, le « quoi qu'il en coûte » pèse aujourd'hui lourdement sur la **dette publique**, ce qui inquiète une majorité des investisseurs (62%), même si ce chiffre est en baisse par rapport à l'an dernier.

L'appréciation positive ou très positive de **la**

conduite des réformes du gouvernement est en hausse sur tous les sujets, qu'il s'agisse de **l'investissement étranger** en France (+13 points) ou encore de **la situation économique** (+14 points). Les annonces faites sur **le plan d'investissement « France 2030 »**, saluées positivement par 53% des répondants, permettent également d'espérer une pérennité de la reprise.

La **transition écologique** émerge comme un autre facteur de la reprise économique. A l'heure où l'Etat français vote la Loi « Climat et Résilience » et où l'Europe déroule les différentes initiatives de son « Green Deal », les répondants estiment en majorité que ces mesures auront un impact positif sur l'investissement en France.

Bien que l'attractivité de la France pâtisse toujours de freins historiques et récurrents, ce sont bien **la résilience du modèle économique et la reprise de l'activité** qui ont convaincu les investisseurs américains. Au cours des prochains mois, il sera intéressant de constater si le pays parvient à capitaliser sur cet élan d'optimisme, en s'appuyant notamment sur la transition écologique et sa capacité d'innovation comme des relais porteurs de croissance et d'attractivité.

Bijan Eghbal

Associé chez DLA Piper
Président de l'AmCham France

Marc-André Kamel

Associé Senior chez Bain & Company
Vice-Président de l'AmCham France

*Net Promoter Score (NPS) = % prescripteurs (note de 9 à 10) - % détracteurs (note de 0 à 6)

22 ans d'attractivité de la France auprès des investisseurs américains

Premier baromètre annuel sur l'attractivité française auprès des investisseurs américains

La France compte 1 250 sociétés américaines avec 458 000 emplois directs et 1 650 000 emplois indirects

45% des sociétés n'ont pas créé d'emplois suite à l'application de la loi sur les 35 heures

Les sociétés américaines perçoivent l'environnement français comme étant globalement favorable aux nouvelles technologies

La France fait face à une concurrence de plus en plus mondiale notamment de la part de l'Europe de l'Est et de l'Asie

Les handicaps traditionnels de la France restent les mêmes : organisation rigide du travail et fiscalité désavantageuse

Les dirigeants de filiales d'entreprises américaines en France craignent l'impact négatif de la détérioration des relations franco-américaines

Seuls 30% des investisseurs américains anticipent une amélioration du contexte économique

83% des investisseurs considèrent que l'élection du Président Sarkozy aura un impact positif sur l'investissement étranger en France

Effondrement du moral des investisseurs américains sur l'évolution du contexte économique

Après 2 années marquées par la crise financière mondiale, les investisseurs sont plus optimistes sur le contexte économique

L'attractivité de la France est cependant en recul avec 46% (2010) et 56% (2011) des investisseurs qui la considère comme "bonne" ou "excellente" (vs. 66% en 2009)

Fort baisse du moral des investisseurs américains en France lors de l'élection puis durant le mandat de François Hollande :

En 2012, -85% des dirigeants interrogés pensent que les mesures annoncées sur la fiscalité et la réglementation pénaliseront l'attractivité de la France

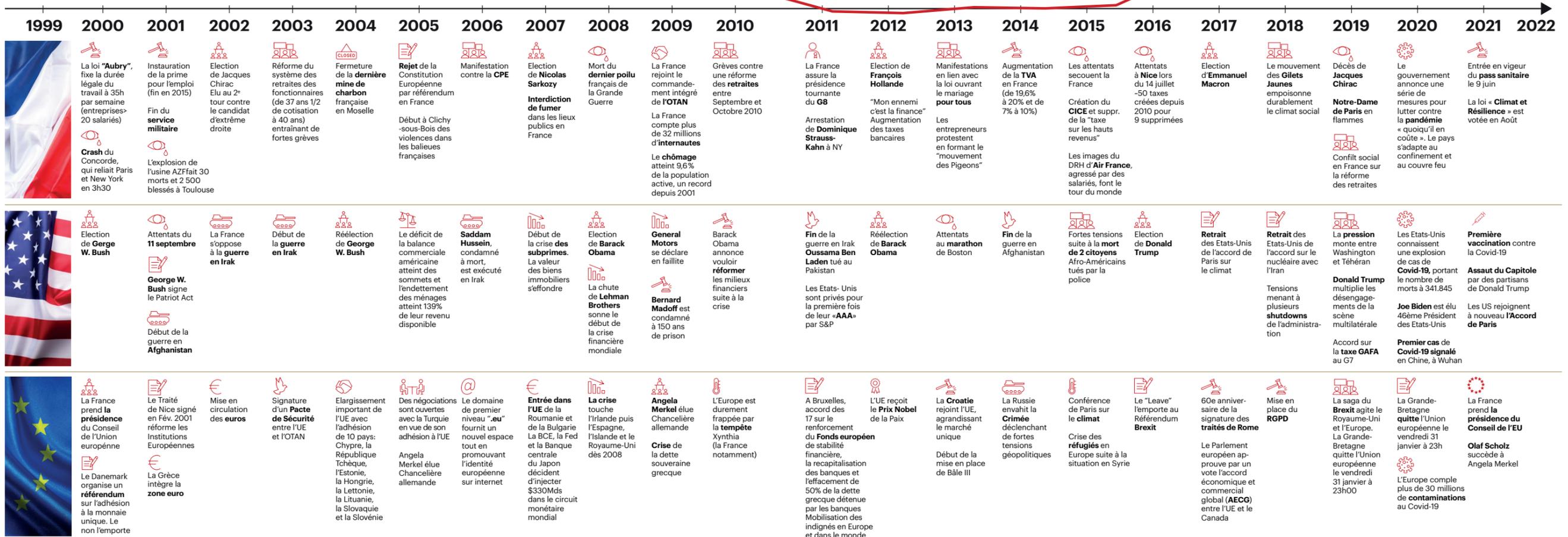
En 2015, La France reste peu attractive face au UK, l'Allemagne ou les Pays-Bas. Le contexte économique et social, le coût et la qualification de la main-d'œuvre et le régime fiscal restent les critères les plus importants dans la décision d'investir

Un fort vent d'optimisme des investisseurs Américains accompagne l'élection d'Emmanuel Macron

La pandémie de la Covid-19 enrayer l'économie mondiale. Néanmoins, le Baromètre 2022 enregistre une amélioration significative du moral des investisseurs.

Une conjoncture économique et sociale troublée à l'échelle mondiale, européenne et française freine l'optimisme des investisseurs

LE MORAL DES INVESTISSEURS AMÉRICAINS EN FRANCE *



* Réponse à la question "Pensez-vous que l'évolution du contexte économique en France pour votre secteur d'activité dans les 2-3 ans à venir sera... (Positive / Neutre / Négative)"
Sources : Le Monde, Les Echos, Paris Match, La Croix, France 24, europa.eu

Baromètre 2022 sur le moral des investisseurs américains en France

Les 6 chiffres à retenir de cette 22^{ème} édition :



+19 points

Le NPS® de la France en tant que pays où s'implanter pour une entreprise est **au plus haut depuis 2008**, il gagne **19 points sur 2020** pour **s'établir à -1%**.

! Cette augmentation s'explique par un **soutien de l'Etat** apprécié par les entreprises, **des perspectives de sortie de crise**, ainsi qu'une **forte capacité d'innovation** menée notamment par **une main-d'œuvre qualifiée**.

! En revanche, les faiblesses de la France telles que **la fiscalité**, **le climat social**, **la complexité des procédures** et **le coût du travail** sont une nouvelle fois pointées du doigt.



59%

La majeure partie des investisseurs (59%) estime que leur entreprise a d'ores et déjà **retrouvé son niveau d'activité économique d'avant-crise**.

! Pour **54%** des répondants, la crise aura un **impact neutre** sur leurs investissements en France à moyen terme. **22%** estiment qu'elle aura un **impact positif** (vs. -10% l'année dernière), contre **12%** qui anticipent un **impact négatif** (vs. -25% l'année dernière).



74%

74% des investisseurs américains anticipent une **évolution positive du contexte économique en France dans les 2-3 années à venir**.

! Cela représente une **augmentation de 35 points** par rapport à 2020 et démontre un regain d'optimisme des investisseurs américains.



>1/2

Plus d'un répondant sur deux (57%) perçoit **les mesures de soutien aux entreprises** mises en place par l'Etat comme **plus** voire **beaucoup plus compétitives** que celles des autres pays européens.

! **71%** considèrent par ailleurs que le **pass sanitaire** a permis une **reprise plus rapide** de l'activité comparée à celle des autres pays voisins.



4

C'est le nombre de places que perd la « **disponibilité de la main-d'œuvre** » au classement des critères d'investissement en France par rapport aux autres pays européens. Ce chiffre soulève une question structurante : **comment faire pour attirer et retenir les talents dans le marché du travail post-Covid ?**



13%

Seulement **13%** des entreprises ont observé une **diminution du télétravail en 2021**, alors que cette pratique **a augmenté dans 67% des cas**.

! **57%** estiment que **l'hybridation du travail** a eu un **impact positif sur la performance** des entreprises.

*Net Promoter® est une marque déposée par Bain & Company, Inc., Fred Reichheld et Satmetrix Systems, Inc. Le Net Promoter® Score (NPS) mesure la propension à recommander un pays, une entreprise ou un produit à travers une unique question : « recommanderiez-vous ce pays, ce produit ou cette entreprise à vos amis ou à vos collègues ? ». Les répondants attribuent en réponse une note de 0 à 10 qui permet de les classer en trois catégories : les prescripteurs (9-10), les neutres (7-8) et les détracteurs (6 et moins). Le NPS correspond à la différence entre les pourcentages de « prescripteurs » et de « détracteurs ».

PROJECTIONS

Perspectives des investisseurs américains en France

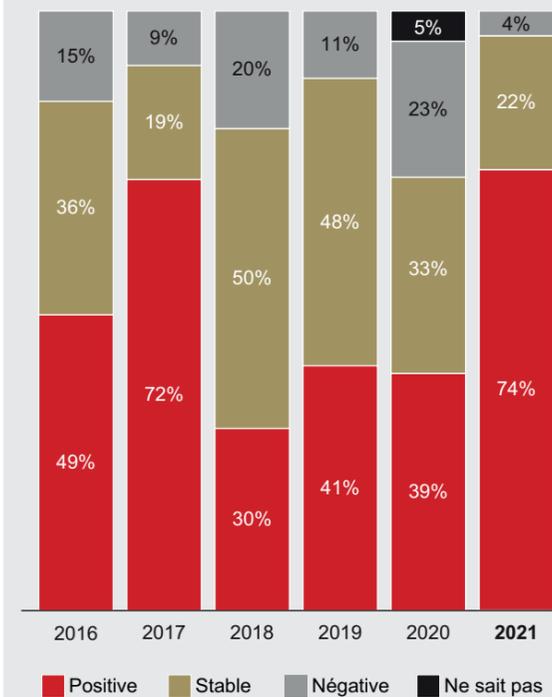
Un regain d'optimisme

L'édition 2022 du Baromètre se caractérise par une **amélioration du moral des investisseurs américains**. 74% des répondants anticipent une évolution positive du contexte économique. Cet optimisme s'explique par la **résilience du modèle économique français** et la **relance de l'économie**, elle-même soutenue par le **plan « France Relance »** mis en place par le gouvernement et plébiscité par les investisseurs. La **reprise de la consommation** des ménages, le **remplissage des carnets de commandes** et l'**accélération de la digitalisation** des entreprises sont aussi les sources de cet élan d'optimisme. Cependant, 4% des investisseurs anticipent une évolution négative du contexte économique et évoquent l'incertitude liée à l'**apparition de nouveaux variants**, ainsi que la pression toujours pesante sur les chaînes d'approvisionnement mondiales.

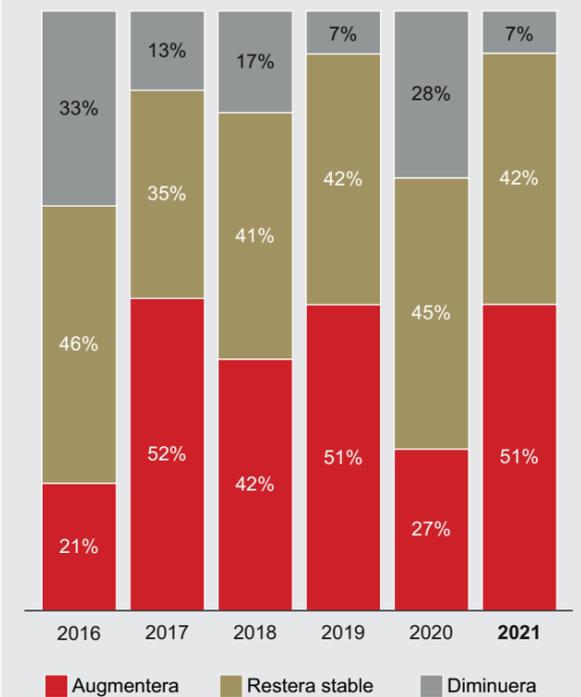
Un retour des créations d'emplois

Favorisées par l'**élan d'optimisme** relatif au contexte économique et la reprise de la demande, les **anticipations de créations d'emplois retrouvent leur niveau d'avant-crise**. Ainsi, un investisseur sur deux anticipe une augmentation de ses effectifs dans les prochaines années. Certains investisseurs évoquent même **de nouveaux projets d'expansion** en France, synonymes de créations de postes. Les 42% anticipant un effectif stable dans les 2-3 années à venir ont souvent eu recours à une restructuration pendant la crise et font aujourd'hui le choix **d'améliorer leur productivité**. Les 7% restants anticipant une diminution de leur main-d'œuvre évoquent pour leur part la **pénurie de talents** dans des industries spécifiques ou la poursuite des efforts de réduction des coûts.

Pensez-vous que l'évolution du contexte économique en France pour votre secteur d'activité dans les 2-3 ans à venir sera... ?



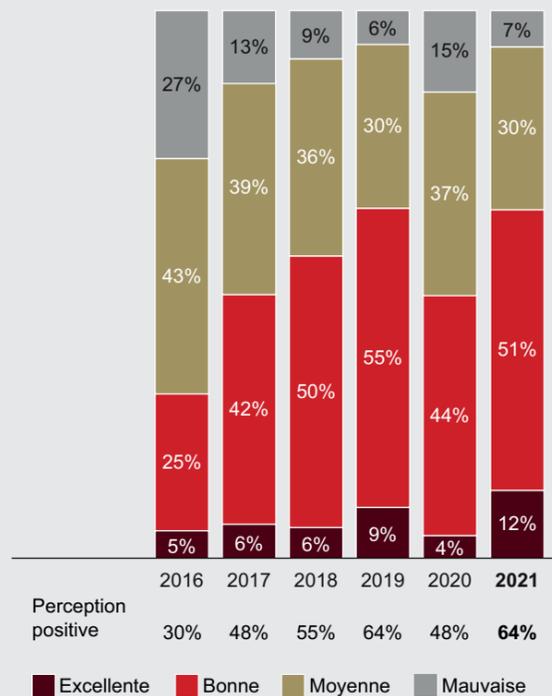
Dans les 2-3 ans à venir, pensez-vous que le nombre de salariés de votre entreprise en France... ?



La France comme destination européenne privilégiée pour les maisons-mères américaines

La perception de la France par les maisons-mères américaines retrouve **son niveau d'avant Covid**. 64% des investisseurs pensent que leur maison-mère a une bonne voire une excellente perception du pays, un résultat au plus haut depuis ces cinq dernières années. La **gestion de la crise** et les **mesures pro-business** du gouvernement expliquent cette perception positive. Les Américains se disent très satisfaits du niveau de compétences des travailleurs français qui impressionnent par leur éthique de travail et leur niveau de formation. La **qualité de vie** est attractive pour les expatriés américains, qui apprécient **les infrastructures, la localisation centrale et l'accès aux services de santé offerts par la France**. Malgré cela, 7% des répondants continuent d'en avoir une mauvaise image, ce qui s'explique, en partie, par **la complexité administrative, le coût du travail et la fiscalité élevée**.

Selon vous, quelle est la perception de la France par votre maison-mère par rapport à d'autres destinations d'investissement ?



« France 2030 » - Le plan d'investissement phare du Président Macron

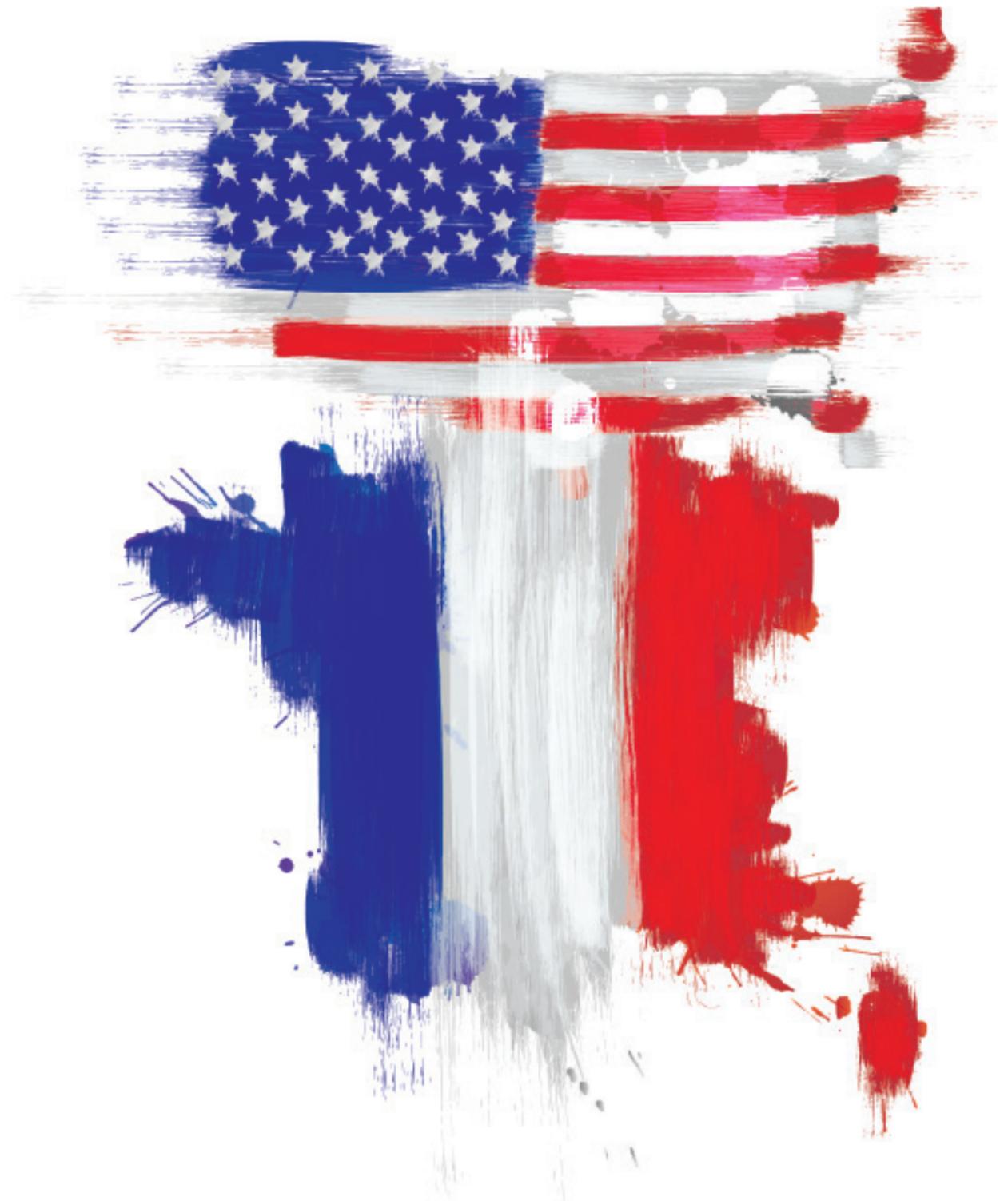
Le plan « France 2030 » apporte une réponse aux défis comme la transition écologique ou la transformation digitale à travers un plan d'investissement massif pour faire émerger les futurs champions technologiques et accompagner les transitions de nos secteurs d'excellence.

30 milliards d'euros seront alloués sur 5 ans à 10 objectifs nationaux spécifiques, chacun préparant la France à mieux affronter le monde de 2030.

Avec ce plan, la France a notamment pour ambition de redynamiser ses régions, booster la compétitivité de son industrie et renforcer sa capacité d'innovation.

PERCEPTIONS

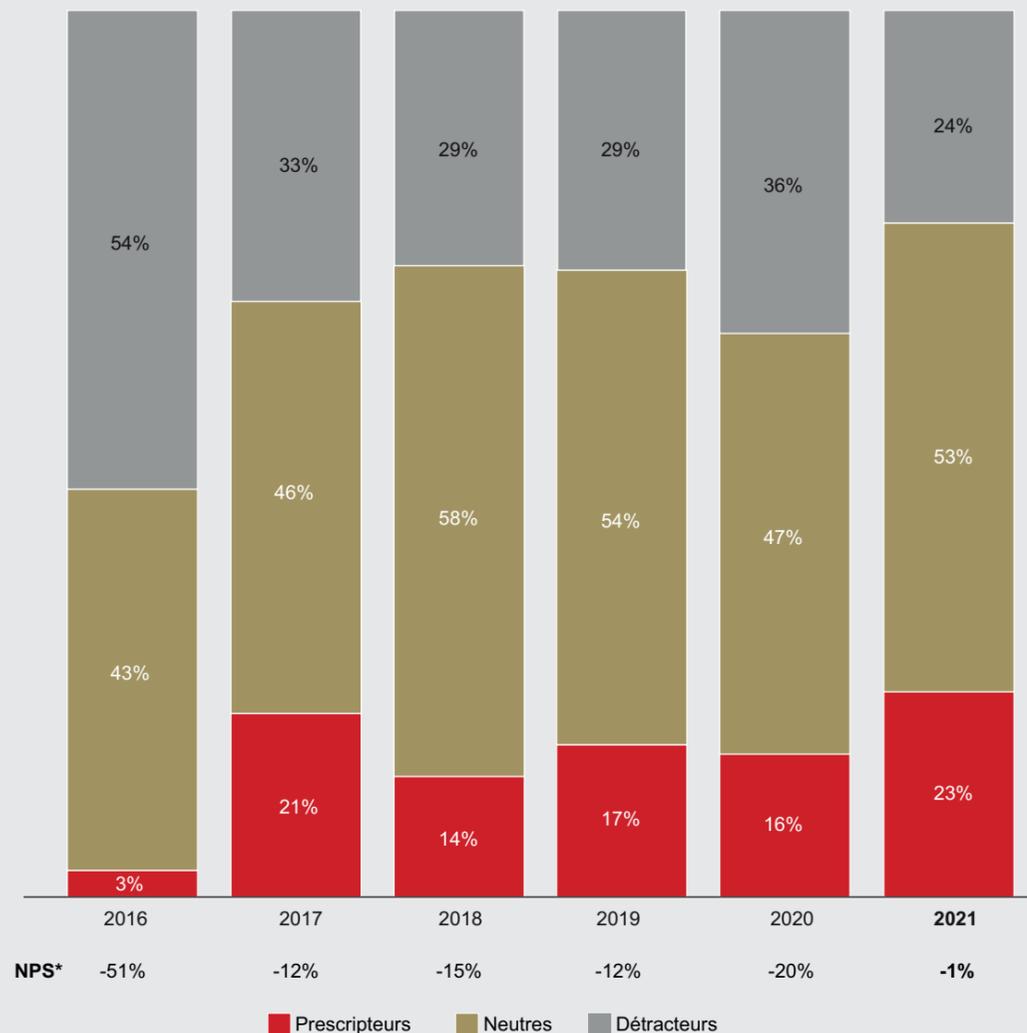
La France et ses régions vues par les investisseurs américains



Le NPS de la France comme destination d'investissement est en forte hausse

Le regain d'optimisme se fait également sentir sur le NPS de la France en 2021. Ce dernier gagne **19 points par rapport à 2020**. Le NPS passe la barre des -12% atteints en 2017 et 2019 pour s'établir à -1%, **au plus haut depuis 2008**. La proportion des détracteurs en 2021 est en baisse avec 24% des réponses contre 36% l'an dernier, ce qui explique en partie la hausse du NPS. La crise de la Covid a permis de démontrer la résistance et les atouts du modèle économique français, aujourd'hui mieux noté par les investisseurs américains. Toutefois, ces derniers continuent de manifester leurs inquiétudes sur ses faiblesses (coûts et procédures de licenciement, coût de la main-d'œuvre, lourdeur des procédures administratives) et plus de la moitié (53%) des répondants reste néanmoins neutre, soit une note de 7 ou 8 sur 10.

Sur une échelle de 0 à 10, recommanderiez-vous la France à une entreprise américaine cherchant à s'implanter à l'étranger ? (10 étant la meilleure note)

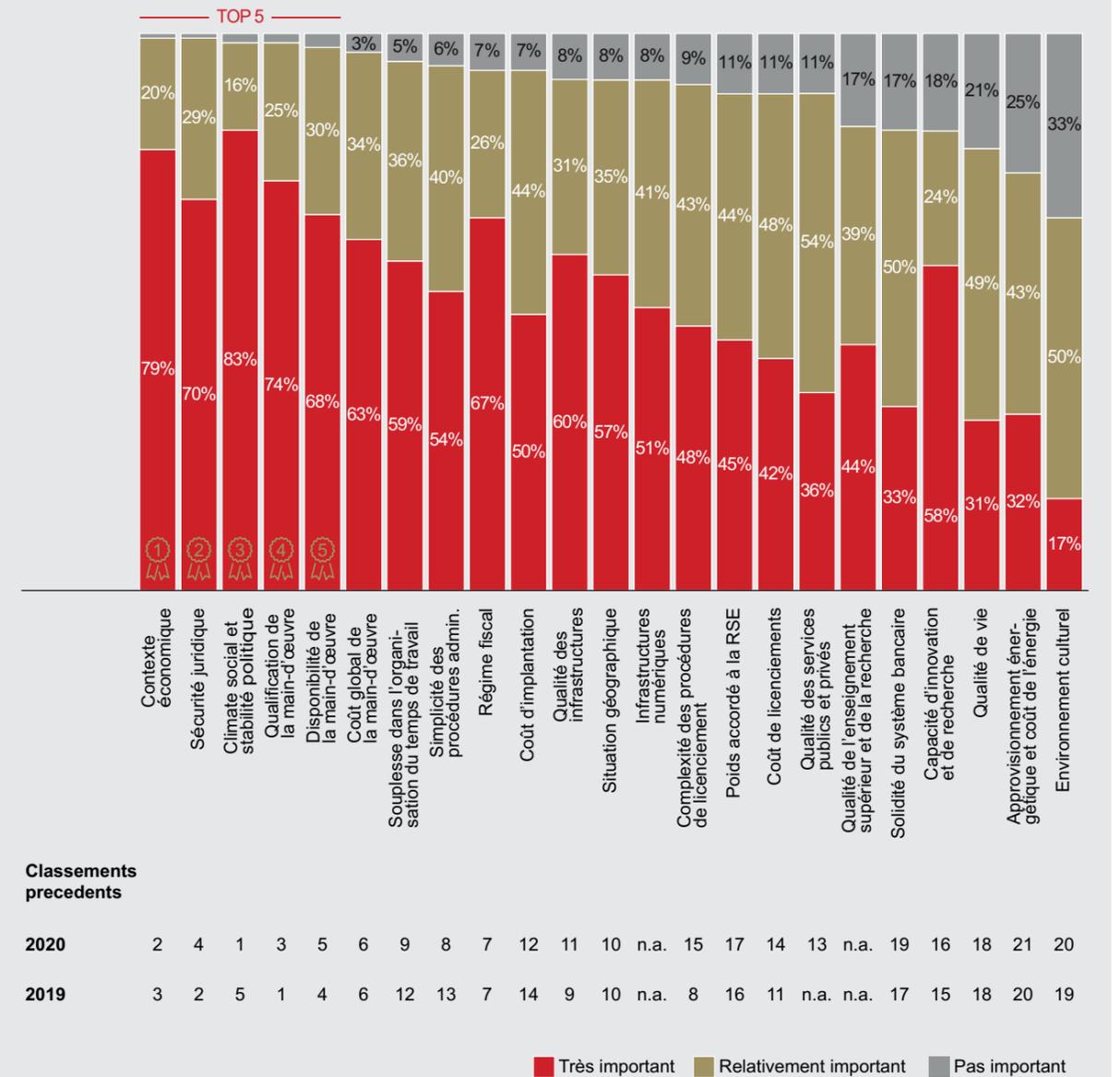


(*) Net Promoter Score (NPS) = % prescripteurs (note de 9 à 10) - % détracteurs (note de 0 à 6).

Quels sont les principaux critères d'investissement des entreprises américaines en France ?

Les critères d'investissement les plus regardés sont similaires à ceux de 2020. En effet, **le contexte économique, la sécurité juridique, le climat social et la stabilité politique, la qualification et la disponibilité de la main-d'œuvre** restent dans les cinq premières places, en étant jugés comme importants par au moins 97% des répondants. Il est intéressant de noter que **le poids accordé à la RSE et au développement durable** grimpe de deux places, tandis que la **qualité des services publics** en perd quatre.

Quelle est l'importance des facteurs suivants dans les décisions d'investissements de votre groupe ?

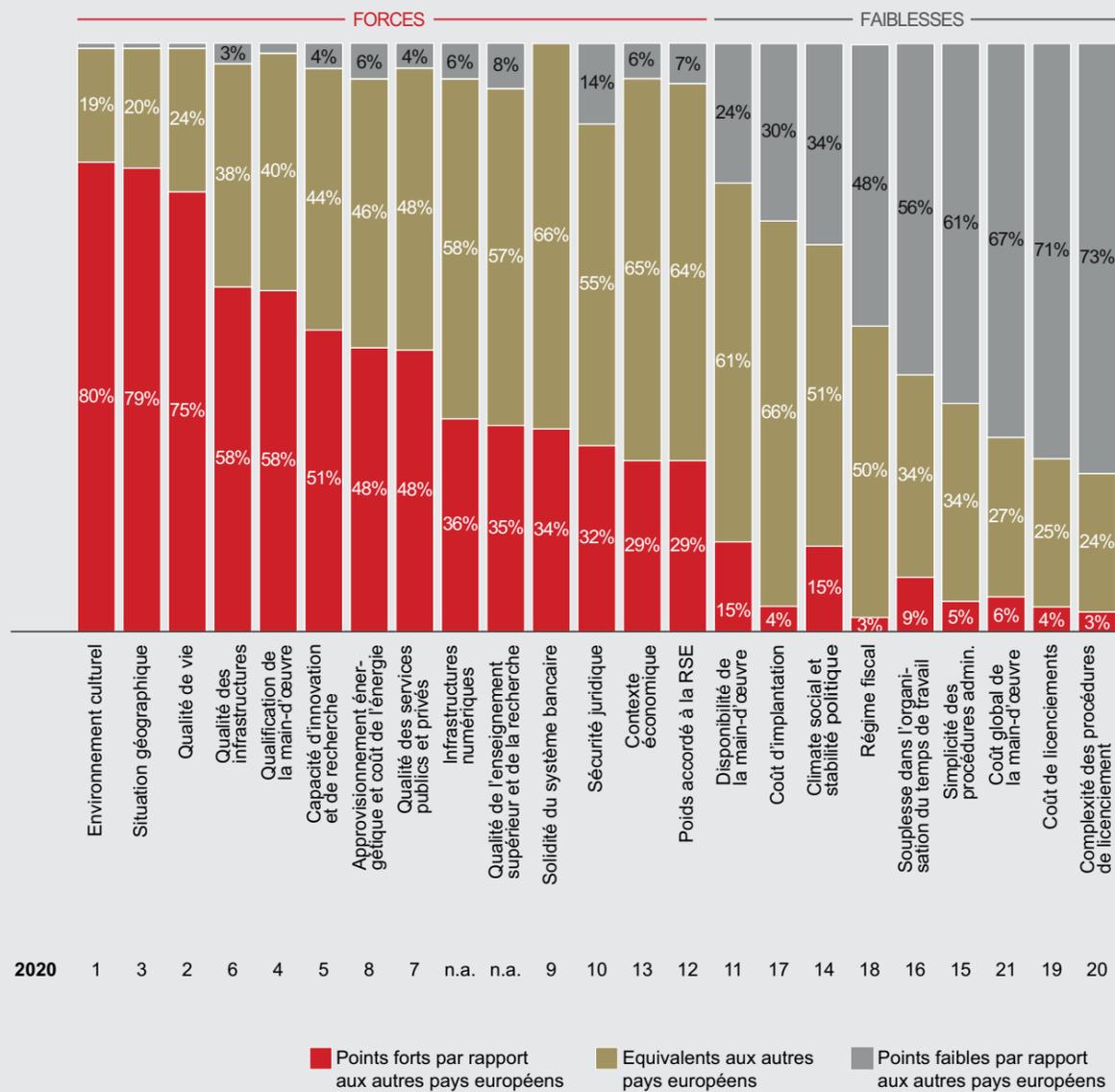


Classements précédents	Contexte économique	Sécurité juridique	Climat social et stabilité politique	Qualification de la main-d'œuvre	Disponibilité de la main-d'œuvre	Coût global de la main-d'œuvre	Souplesse dans l'organisation du temps de travail	Simplicité des procédures administratives	Régime fiscal	Coût d'implantation	Qualité des infrastructures	Situation géographique	Infrastructures numériques	Complexité des procédures de licenciement	Poids accordé à la RSE	Coût de licenciements	Qualité des services publics et privés	Qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche	Solidité du système bancaire	Capacité d'innovation et de recherche	Qualité de vie	Approvisionnement énergétique et coût de l'énergie	Environnement culturel
2020	2	4	1	3	5	6	9	8	7	12	11	10	n.a.	15	17	14	13	n.a.	19	16	18	21	20
2019	3	2	5	1	4	6	12	13	7	14	9	10	n.a.	8	16	11	n.a.	n.a.	17	15	18	20	19

Comment les investisseurs notent-ils la France sur ces critères ?

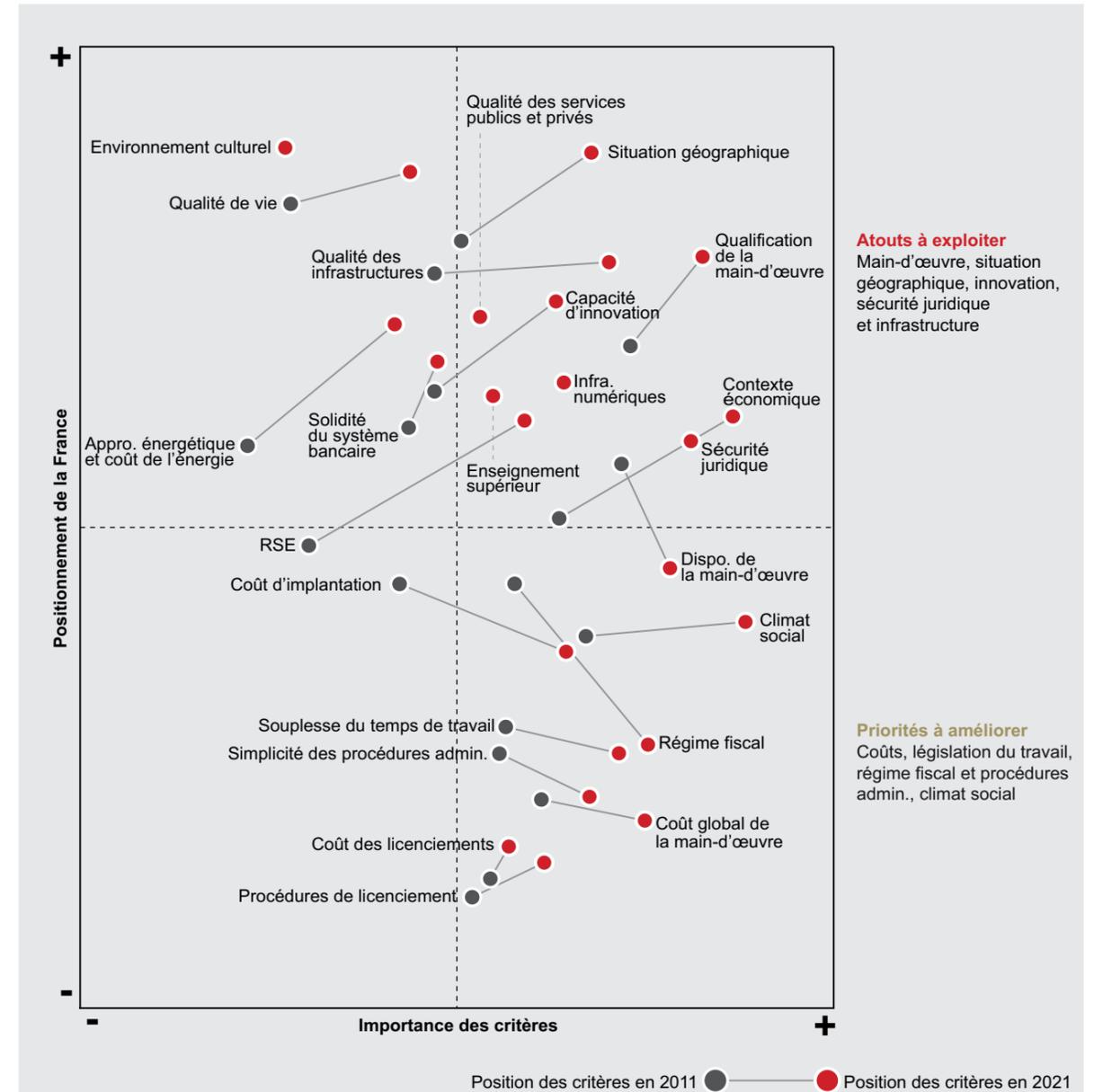
Comparativement à ses voisins européens, la France possède des forces structurantes aux yeux des investisseurs américains, mais aussi des faiblesses endémiques. Les atouts qui caractérisent le modèle français depuis plusieurs années sont **l'environnement culturel**, **la situation géographique** et **la qualité de vie**. Les faiblesses soulignées par au moins 60% des investisseurs sont, comme l'année dernière, **le coût** et **la complexité des procédures de licenciement**, **le coût global de la main-d'œuvre** et **la lourdeur des procédures administratives**. Symptomatique d'une probable « guerre des talents », **la disponibilité de la main-d'œuvre** n'est considérée comme une force que par 15% des répondants, contre 24% qui la considèrent comme une faiblesse (soit 12 points de plus qu'en 2020).

Comment se positionne la France par rapport aux autres pays européens sur les critères suivants ?



Plus de 10 ans d'évolution de l'attractivité de la France

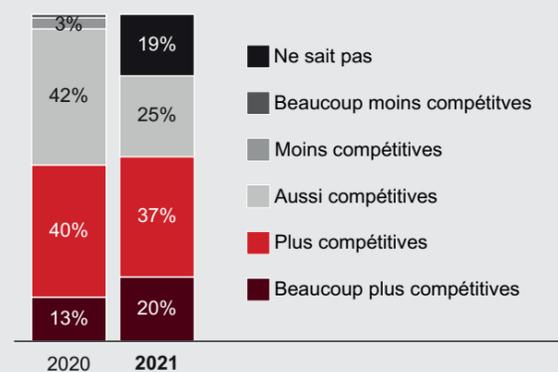
En 10 ans, la France a su capitaliser sur ses forces et améliorer la perception de celles-ci auprès des investisseurs américains, notamment concernant **le poids accordé à la RSE** (qui devient dans un même temps significativement plus importante pour les investisseurs), **la qualification de la main-d'œuvre** ou **la capacité d'innovation**. Nous retrouvons un seul atout en baisse, comme indiqué précédemment : **la disponibilité de la main-d'œuvre**. La perception des faiblesses est en revanche de plus en plus fortement exprimée, hormis pour **le climat social**, **les procédures** et **les coûts de licenciement** en léger rebond par rapport à 2020 et 2011.



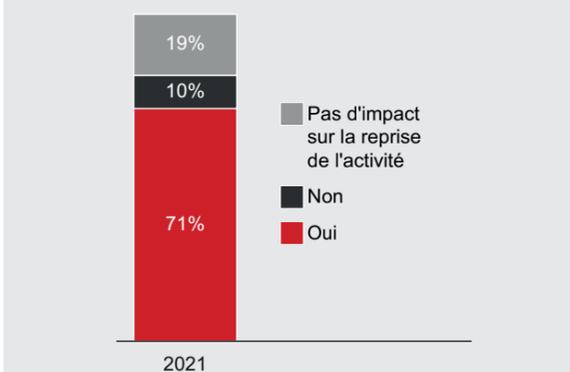
Apprécié par les investisseurs, le soutien de l'Etat ...

Les mesures mises en place par le gouvernement sont largement saluées par les investisseurs américains. L'écrasante majorité d'entre eux (81%) estime que **ces mesures ont été au moins aussi compétitives** que celles des autres pays européens. 37% les perçoivent même comme plus compétitives et 20% comme beaucoup plus compétitives. Des mesures fortes qui ont permis la **sauvegarde d'emplois** et **l'allègement des charges** pour **mieux préparer la reprise** selon les répondants. Enfin, 71% des investisseurs jugent le pass sanitaire comme un facteur ayant contribué à une reprise plus rapide de l'activité par rapport à celle de nos voisins européens.

Quelle lecture a fait votre groupe des mesures de soutien aux entreprises de la part des pouvoirs publics français depuis le début de la crise de la Covid-19 ?



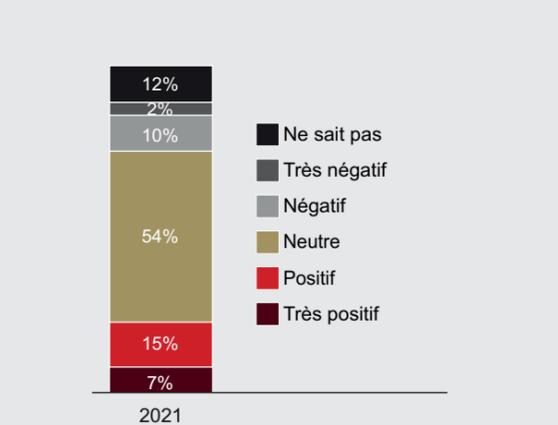
Selon vous, la mise en place du pass sanitaire a-t-elle permis une reprise plus rapide de l'activité que dans d'autres pays européens ?



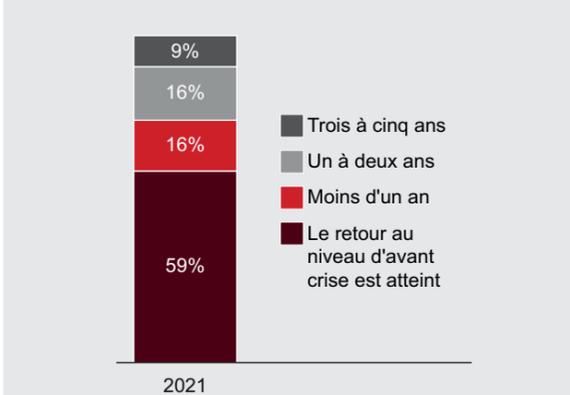
... a permis de limiter l'impact de la Covid sur l'économie

Les investisseurs restent confiants quant à l'impact de la crise puisque 54% d'entre eux disent **ne pas avoir modifié leur stratégie d'investissements** à moyen terme. 12% des répondants évoquent un impact négatif, tandis que 22% anticipent un impact positif ou très positif. La majorité, soit 59%, estime avoir déjà retrouvé le niveau d'activité d'avant-crise, expliquant pour partie le regain de confiance observé pour cette 22^{ème} édition du Baromètre.

Quel sera l'impact de la crise de la Covid-19 sur vos investissements en France à moyen terme ?



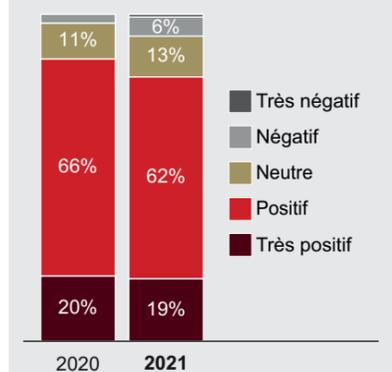
Combien de temps votre entreprise mettra-t-elle pour retrouver une activité économique équivalente à l'avant-crise de la Covid-19 ?



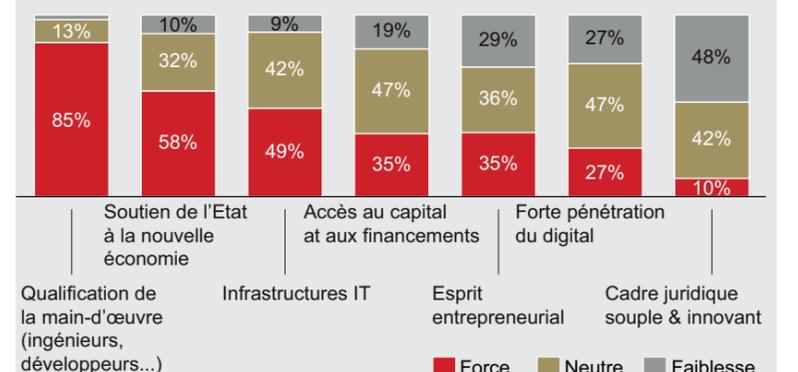
L'écosystème d'innovation...

Depuis de nombreuses années, l'écosystème d'innovation en France bénéficie d'une bonne image. Les répondants sont 81% à en avoir une perception positive voire très positive, en léger recul par rapport à 2020. De la même manière que l'année précédente, **la qualification de la main-d'œuvre**, notamment des **ingénieurs et développeurs**, joue un rôle central et apparaît comme une force pour 85% des investisseurs. **Le soutien de l'Etat et les infrastructures IT** du pays sont également reconnus comme des atouts majeurs. Cependant, **le cadre juridique** reste l'axe d'amélioration principal, car jugé trop rigide et peu innovant par 48% des répondants.

Quelle est votre perception générale de l'écosystème de l'innovation en France ?



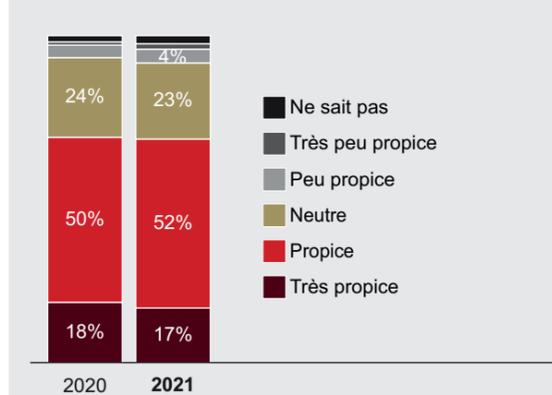
Quelles sont les forces et les faiblesses de la France en matière d'innovation & de digital dans le cadre de vos investissements ?



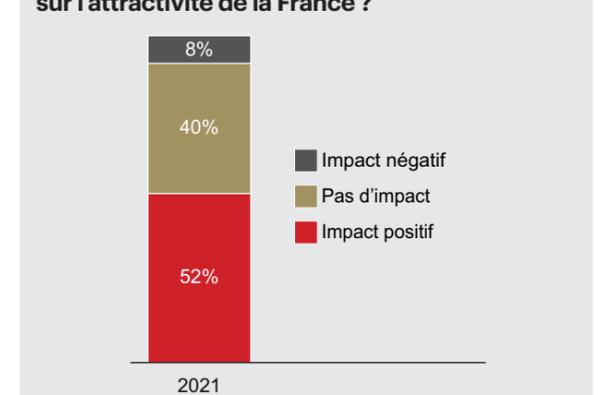
... et la transition écologique comme leviers d'attractivité pour la France

Autres relais de croissance et d'attractivité ayant le vent en poupe, **la RSE et la transition écologique** semblent avoir trouvé **un cadre juridique propice** en France selon 69% des investisseurs américains. De plus, les initiatives menées aux niveaux national et européen semblent convaincre la majorité des investisseurs (52%), pour qui ces mesures ont un impact positif sur l'attractivité du pays. Ils ne sont que 8% à penser le contraire.

La France offre-t-elle un cadre réglementaire propice à l'engagement sociétal et environnemental des entreprises ?



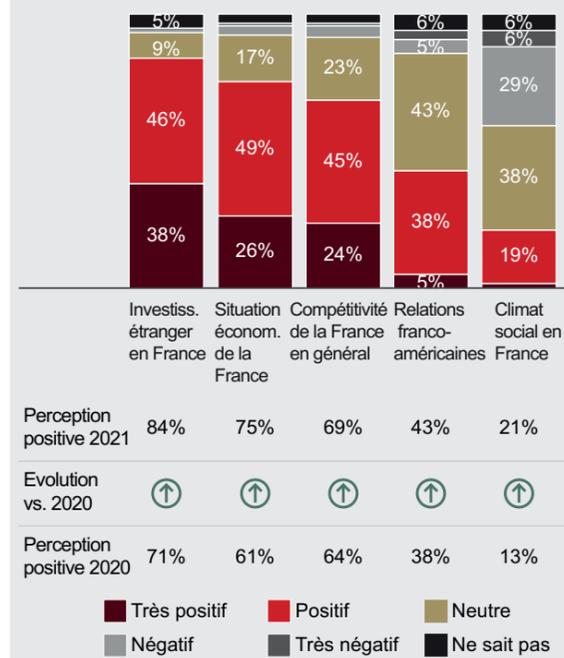
Selon vous, les mesures en faveur de la transition écologique (telles que le Plan Climat ou le Green Deal européen) ont-elles un impact sur l'attractivité de la France ?



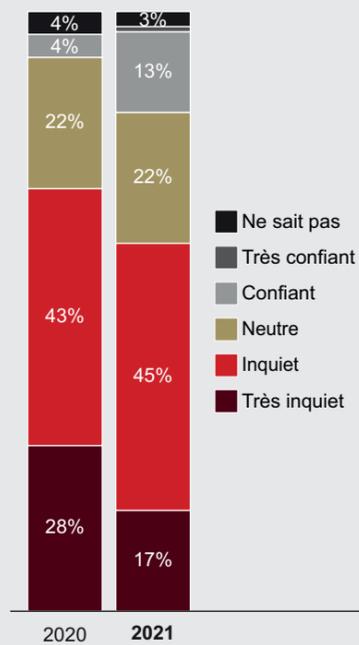
La perception du contexte politique et économique de 2021

La perception des investisseurs américains à propos des réformes conduites par le gouvernement est en amélioration sur les cinq axes étudiés. **La situation économique** du pays gagne 14 points de perception positive en un an, c'est même 8 points de gagnés pour **le climat social**. Ce dernier reste tout de même l'axe le moins bien noté, avec 35% de réponses négatives. **Le niveau de dette publique** ainsi que **la hausse de l'inflation** apparaissent comme deux défis majeurs pour l'exécutif puisque respectivement 62% et 56% des investisseurs se disent inquiets voire très inquiets à leurs propos.

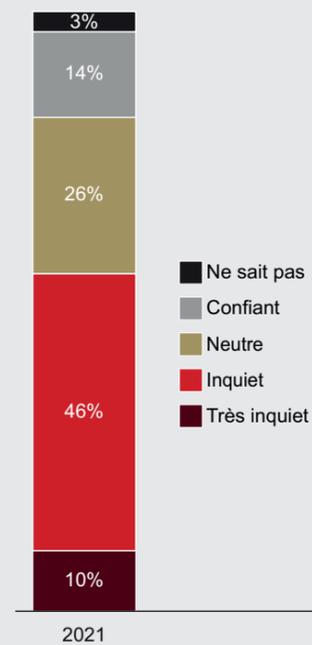
Quel est votre sentiment sur les réformes conduites par le gouvernement depuis l'élection du Président Emmanuel Macron sur les sujets suivants ?



Quel est votre sentiment par rapport à la dette publique ?



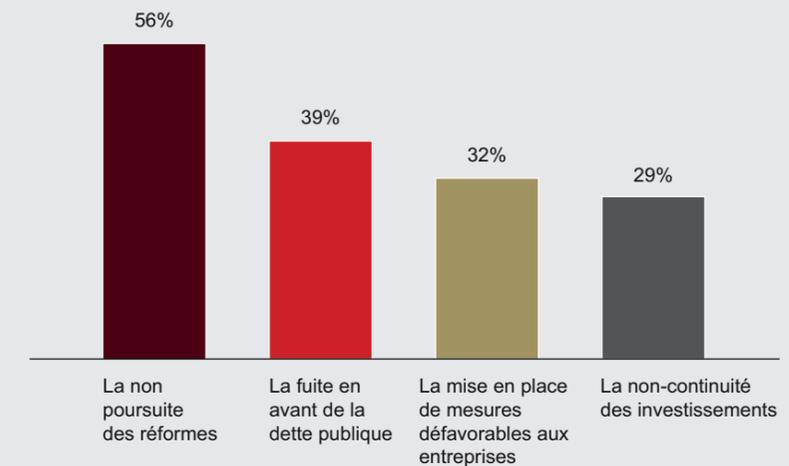
Quel est votre sentiment par rapport à une hausse de l'inflation ?



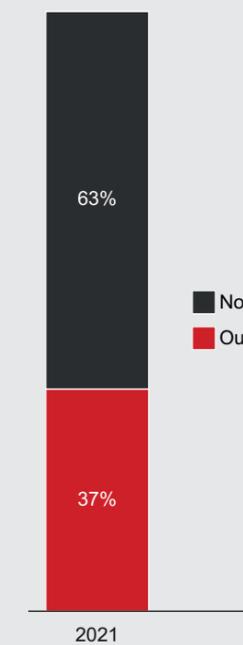
L'impact des élections présidentielles de 2022 sur l'investissement

Les élections présidentielles d'avril 2022 préoccupent 37% des investisseurs qui confient que **les résultats de l'élection pourraient avoir un impact** sur leur stratégie d'investissement. Les répondants expriment également leur inquiétude quant à la potentielle **non-poursuite des réformes** et **la fuite en avant de la dette publique**, pointées respectivement du doigt par 56% et 39% d'entre eux.

Quels points de vigilance relevez-vous dans le cadre de l'élection présidentielle 2022 ?



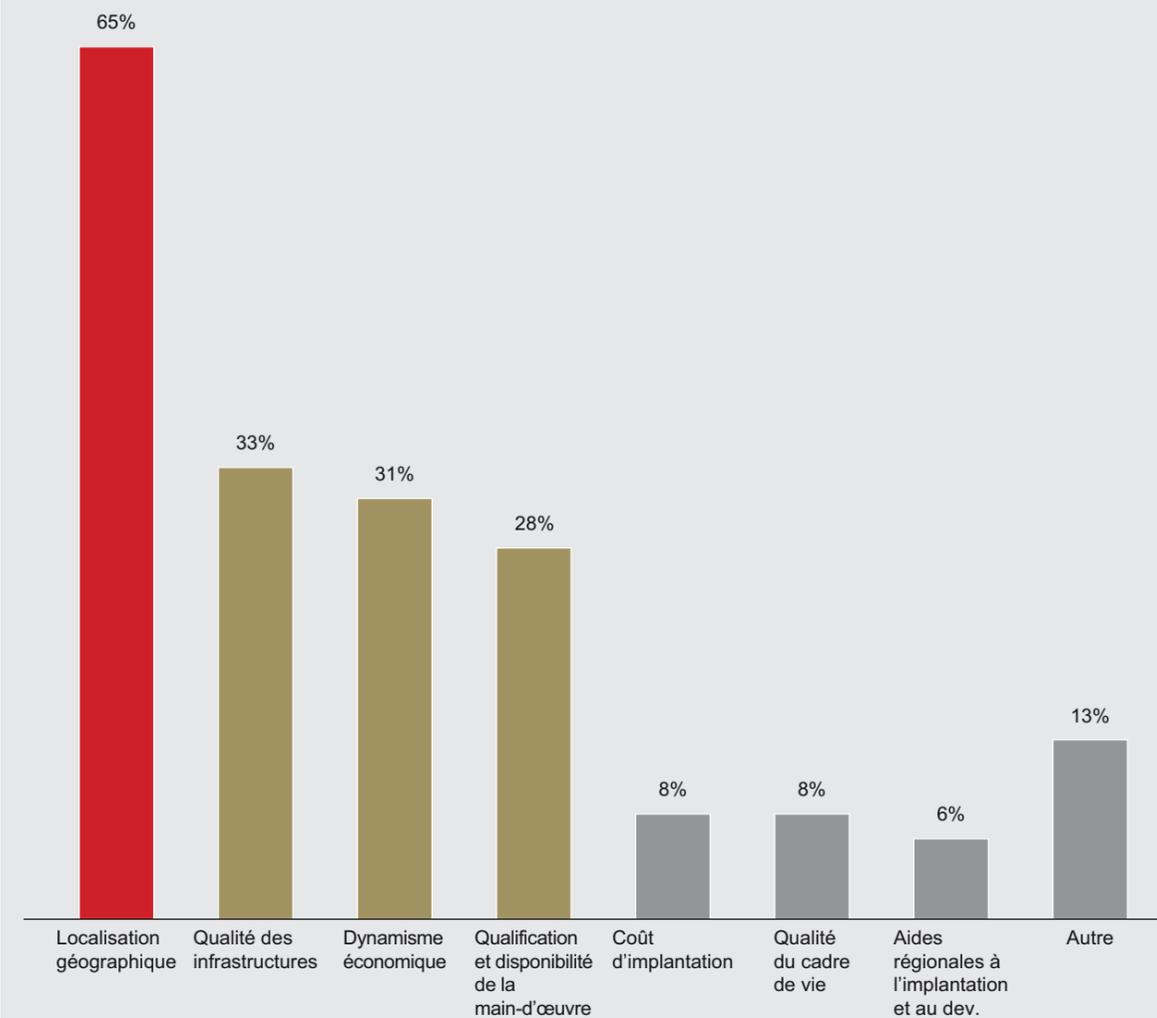
Les résultats de l'élection pourraient-ils conditionner les stratégies d'investissements de vos maisons mères ?



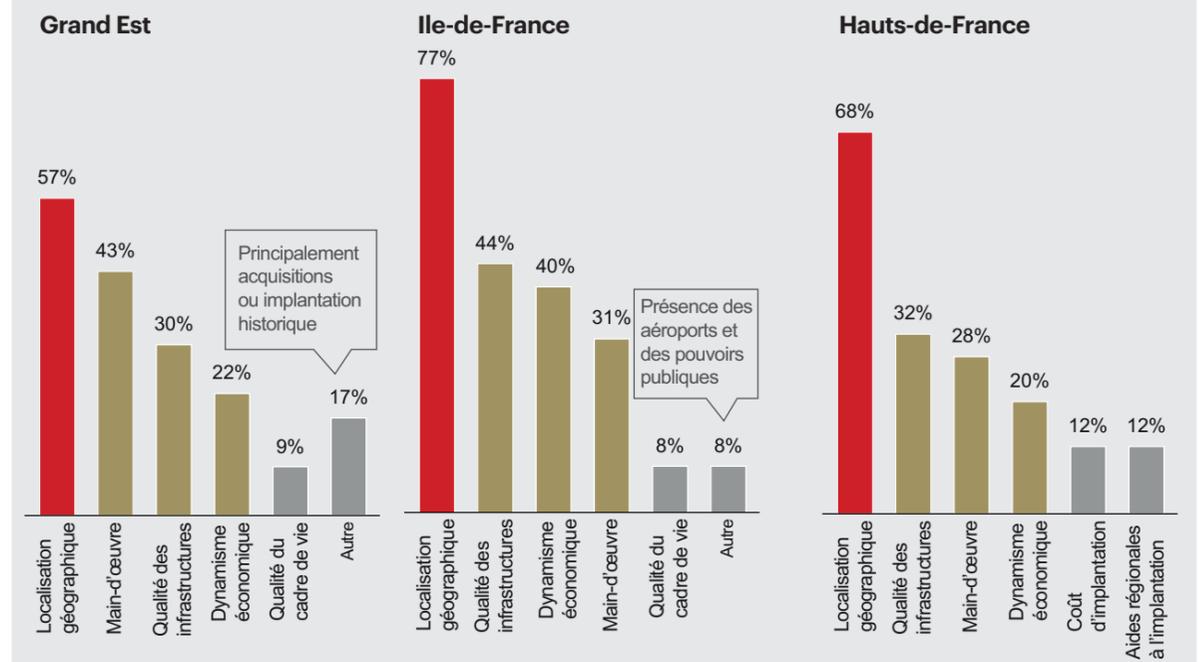
L'attractivité des régions de France

Dans cette 22^{ème} édition du Baromètre, 65% des investisseurs mettent en avant **la localisation géographique** comme critère de décision principal pour s'implanter dans les régions françaises. Cette année, **la qualité des infrastructures** dépasse le **dynamisme économique** pour les 2^{ème} et 3^{ème} rangs des critères d'investissement, avec respectivement 33% et 31% des réponses. Nous retrouvons également **la qualité et la disponibilité de la main-d'œuvre** comme un critère majeur. Dans les 3 régions d'implantation les plus importantes, la part des « promoteurs » de l'action de la région est plus importante que celle des « détracteurs », mais **seule la région Grand-Est montre une augmentation du nombre d'investisseurs satisfaits ou très satisfaits.**

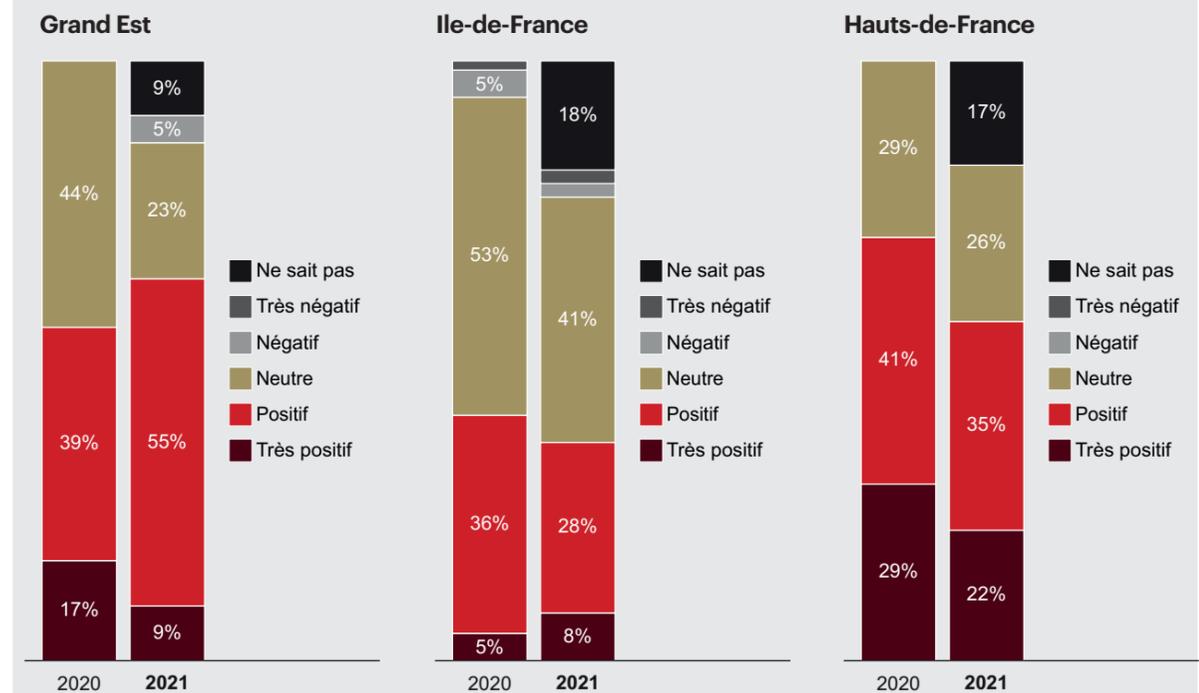
Pour vous implanter dans ces régions, quels ont été les (maximum 3 facteurs) les plus déterminants ?



Pour vous implanter dans ces régions, quels ont été les (maximum 3 facteurs) les plus déterminants ?



Êtes-vous satisfaits par la politique et les actions menées en matière d'attractivité par la région ?





Recommandations de l'AmCham

1. Intensifier les efforts pour diminuer les tensions de recrutement

La France, comme les Etats-Unis et nombre de pays européens, fait face à une forte tension au niveau des recrutements. Certains secteurs d'activités sont tout particulièrement impactés par ce phénomène (hôtellerie, restauration, finance, conseils, ingénierie, notamment). Le Baromètre 2022 montre d'ailleurs bien que la disponibilité de la main-d'œuvre devient un point de faiblesse du pays aux yeux des investisseurs. Signe que la tension est palpable pour les entreprises américaines présentes sur le territoire français.

L'AmCham salue et encourage les efforts du gouvernement amorcés par le « Plan de réduction des tensions de recrutement » annoncé en septembre 2021 car il est en effet crucial pour l'attractivité de la France de retrouver une fluidité des embauches.

L'AmCham France recommande de tirer toutes les leçons issues de la crise de la Covid et d'en dériver les outils qui permettront de répondre le plus efficacement à cette pénurie de la main-d'œuvre.

L'hybridation du travail a permis une augmentation de la performance des entreprises selon 57% des répondants. **L'AmCham France recommande ainsi de renforcer le cadre législatif et d'encourager le télétravail afin de permettre un accès à la main-d'œuvre où qu'elle se trouve sur le territoire et à l'étranger.**

Les salariés souhaitent un meilleur équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Ils sont également très attentifs aux valeurs portées par l'entreprise et à sa culture. Le cadre législatif doit favoriser la prise en compte par les entreprises de ces attentes : c'est une opportunité unique pour la France d'innover en la matière. **Utiliser la durée du travail en lui donnant un cadre législatif promouvant la négociation en fonction des métiers et des besoins de l'entreprise, laquelle ouvrirait la voie à une plus grande diversité de forfaits accessibles à de plus larges populations, offrant plus de flexibilité au gré des carrières individuelles, et ainsi une meilleure rémunération à chacun.**

L'AmCham recommande également de favoriser l'actionnariat, ainsi que la participation et l'intéressement des salariés.

2.

Réduire la cotisation sociale et solidaire des sociétés représentant un barrage injustifié à l'attractivité

Les résultats du Baromètre montrent que **le régime fiscal est l'un des principaux facteurs de décision d'investissement**. Toutefois, 48% des répondants décrivent le régime fiscal comme étant un point faible de la France en comparaison avec les autres pays européens. Ce résultat est notamment le reflet d'une imposition sur la production supérieure à la norme européenne.

Dans ce contexte, l'AmCham France salue la baisse de 50% de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et recommande la suppression totale de la cotisation sociale de solidarité des sociétés (C3S). Un choix voulu en faveur de la baisse de l'impôt de production afin d'améliorer le potentiel attractif des entreprises basées en France.

La C3S apparaît comme étant le doublement d'une taxe préexistante. La France est en effet le seul pays industrialisé à compter à la fois une TVA et une C3S. Pour réduire l'impact de cette dernière, les entreprises ont tendance à revoir leurs stratégies d'approvisionnement en se tournant vers des fournisseurs étrangers non taxés (ou en incitant leurs fournisseurs à se délocaliser).

La baisse de cette fiscalité aura par ailleurs **un effet salubre sur la capacité des entreprises à répondre aux attentes des salariés en matière de salaires et à investir.**

3.

Poursuivre la dynamique de simplification administrative afin de conforter la place de la France en tant que porte d'entrée du marché européen

Tant sa situation géographique que les conséquences du Brexit font de la France un point d'accès à l'Union Européenne de premier ordre. L'AmCham France recommande de se saisir de ce levier de développement exceptionnel pour en faire un atout d'attractivité incontournable dans la relation transatlantique.

Pour cela il est nécessaire d'éradiquer la lourdeur des procédures administratives et les délais nécessaires à une implantation réussie. Tout comme en 2020 et malgré les efforts de l'État en termes de dématérialisation, 61% des investisseurs américains estiment encore que la complexité des procédures administratives est une faiblesse de la France vis-à-vis des autres pays européens.

Ainsi, l'AmCham France préconise une accélération du « choc de simplification » mis en œuvre par le gouvernement ces dernières années en mettant en place les moyens nécessaires à la dématérialisation des processus administratifs comme c'est déjà le cas dans certaines grandes administrations du pays.

Une consultation et/ou un travail concerté avec les entreprises étrangères sur les priorités à adresser, les leviers d'action les plus adaptés, ainsi que sur les ressources à allouer permettraient aux autorités publiques de mieux cibler les domaines à adresser en priorité. Les régions qui ont entamé ce travail pour améliorer leur attractivité pourront utilement partager leur expérience. Il convient en la matière d'unir nos efforts pour réussir ensemble !

Par ailleurs, d'autres freins tel que le phénomène de « sur-transposition » des directives européennes en droit français contribuent à complexifier l'intégration au marché français des entreprises américaines qui pourraient de ce fait privilégier d'autres destinations européennes. **L'AmCham préconise la poursuite des efforts de la France en la matière et la disparition du reflex français de pré-transposition des normes européennes.**

4.

Utiliser la transition écologique comme vecteur d'attractivité

La transition écologique a trop longtemps été mise en opposition avec la prospérité économique. L'AmCham France estime que celle-ci peut en réalité être vecteur d'attractivité. Ce constat est confirmé par nos partenaires puisque 52% des interrogés estiment que les grandes politiques menées à ce sujet ont eu un écho majoritairement positif en termes d'attractivité pour le pays (contre 8% qui parlent d'un effet négatif). Un véritable changement d'état d'esprit sur la question écologique est notable et la France se doit de tirer parti de cette nouvelle conjoncture afin de devenir un leader en la matière.

L'AmCham estime que le développement et l'investissement au profit de l'écologie entraînera inévitablement l'émergence de nouveaux secteurs économiques porteurs. En effet, la France aurait dès à présent intérêt à s'illustrer sur cette thématique, en particulier dans le secteur de l'énergie décarbonée. Le développement du nucléaire et de l'hydrogène « vert » devraient devenir les axes clés de la production énergétique française. **L'objectif est donc de renforcer les compétences et les investissements dans ces secteurs afin d'offrir une énergie financièrement compétitive et écologiquement responsable.**

Le sujet de l'écologie est trop important pour être pris en otage par les oppositions politiques. Il doit devenir un axe essentiel dans le développement industriel du pays et dans les préoccupations de chacun. Aujourd'hui, c'est en particulier la question de l'énergie qui se trouve au centre des enjeux économique-écologiques des entreprises. On voit comme le coût de l'énergie peut avoir un impact déterminant sur les performances économiques de nos entreprises. Un point sur lequel la France a les atouts nécessaires pour proposer une énergie qui soit à la fois moins onéreuse et plus durable.

L'AmCham France préconise de traiter la transition écologique avec pragmatisme, ambition et réalisme, pour la transformer en opportunité pour le pays tout entier.

De plus, l'AmCham France recommande davantage de concertation avec les secteurs économiques lors de l'élaboration des normes et des politiques publiques menées sur le sujet.

5.

Densifier le maillage de l'écosystème d'innovation, particulièrement dans les régions

D'année en année, l'écosystème français d'innovation devient plus riche et dynamique. Le nombre record de « licornes » (startups valorisées à plus d'un milliard d'euros), les montants générés par les levées de fonds et les 160 000 emplois directs et indirects créés par les startups du programme « French Tech Next 40/120 » confirment le succès des politiques de soutien aux jeunes entreprises innovantes. 81% des investisseurs ont une vision positive ou très positive de l'écosystème d'innovation français, un chiffre qui, bien que positif, est en légère baisse par rapport au niveau de 2020 (-5 points).

L'écosystème d'innovation demeure en effet perfectible. Bien que les accès aux financements aient été améliorés, la France reste derrière l'Allemagne et surtout le Royaume-Uni. De plus, le maillage de l'écosystème pourrait être plus dense. Pour ce faire, il est important d'agir pour démultiplier les liens entre les différents acteurs de l'écosystème (entreprises, investisseurs, incubateurs et accélérateurs, centres de recherche, universités et pouvoirs publics) qui parfois demeurent trop éloignés les uns des autres.

La répartition déséquilibrée des licornes sur le territoire (22 des 25 licornes viennent de la région Ile-de-France, alors que la moitié des 10 900 startups françaises exercent hors de la région francilienne) est un indicateur important de la surconcentration de l'écosystème d'innovation autour de la capitale.

De ce fait, l'AmCham France préconise de renforcer le partenariat entre les régions, au travers des Agences régionales de l'innovation, des Chambres régionales de commerce et d'industrie et de Bpifrance afin d'accélérer la diffusion locale des mesures de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat.

L'expatriation de nos chercheurs et ingénieurs est aujourd'hui rendue difficile par les restrictions sur la délivrance des visas. **L'AmCham France recommande que le pays se saisisse de cette opportunité pour favoriser le développement et la réussite des initiatives menées par ces jeunes talents sur le territoire national. A l'instar des Etats-Unis, la France pourrait leur offrir une plus grande facilité d'accès aux financements, publics et privés, en favorisant par exemple les partenariats avec les universités / grandes écoles, et les forums d'incubation partagés avec les entreprises.**

Il convient notamment de favoriser et de sécuriser le traitement social et fiscal des management packages, d'encourager les différents outils permettant un actionariat salarié (AGA, BSA, BSPCE, Stock options, etc.), et d'accompagner le partage du fruit de la performance des entreprises, notamment celles participant à l'innovation. Cela permettrait de retenir nos talents, de favoriser le développement d'une culture entrepreneuriale en France et un partage de la réussite.

Méthodologie et profil des investisseurs américains interrogés

La première enquête sur le moral des investisseurs américains en France a été publiée par l'AmCham en 1995. Avec la collaboration de Bain & Company, le Baromètre est devenu un rendez-vous annuel dès 1999.

Le Baromètre AmCham-Bain, qui en est à sa 22^{ème} édition en 2022, répond à 3 objectifs :

- Mesurer d'une année sur l'autre le **moral des investisseurs américains en France** et leur perception de l'environnement économique
- **Comprendre les forces et faiblesses de la France** pour les investissements américains ainsi que les « stimulants » et « irritants » de la vie en France pour les salariés américains
- Recueillir l'opinion des investisseurs américains **sur des sujets qui font l'actualité économique en France**, dont l'impact de la Covid-19 et les prochaines élections présidentielles

En décembre 2021 et janvier 2022, un questionnaire a été partagé auprès des dirigeants de la plupart des filiales françaises de sociétés américaines.

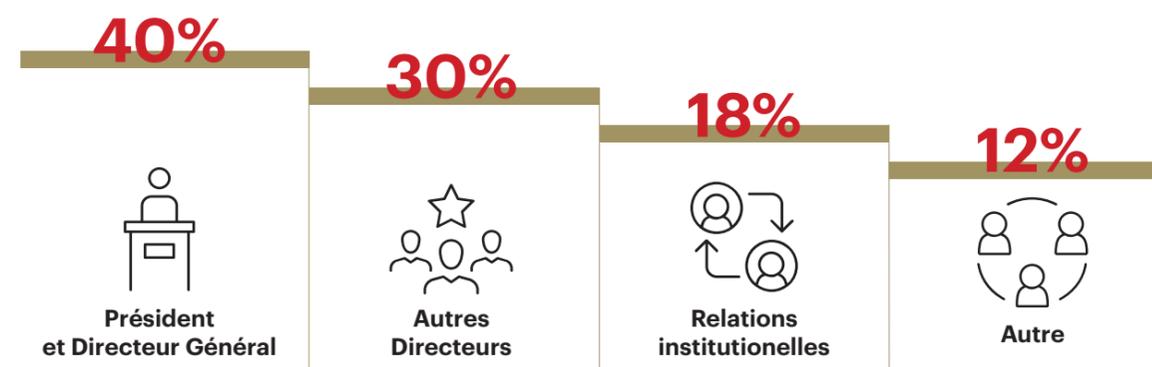
Nous avons recueilli **121 réponses** de sociétés représentant au total plus de 62 000 employés

en France et plus de 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France.

L'échantillon des entreprises répondantes est **équilibré et représentatif**, tant par la taille des entreprises que leur secteur d'activité et leur implantation géographique en Ile-de-France ou en régions : il compte 36% d'entreprises de plus de 1 000 salariés en France, 46% d'entreprises entre 100 et 1 000 salariés et enfin 18% d'entreprises de moins de 100 salariés.

Le secteur le plus représenté est celui de l'industrie pharmaceutique (17% des répondants) suivi des entreprises spécialisées en informatique (12% des répondants). Les secteurs de la chimie/ parachimie, du conseil juridique et du conseil composent pour chacun 10%, 9% et 7% de l'échantillon. Parmi les autres secteurs représentés, nous pouvons citer l'agroalimentaire, les industries lourdes, le transport ainsi que le tourisme. La typologie des répondants est indiquée dans le graphique ci-dessous.

Elle comporte principalement des dirigeants : présidents et directeurs d'entreprises (40% de l'échantillon) ou d'autres membres de comités de direction (30%).



A Propos

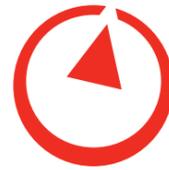


A propos de l'AmCham en France

L'AmCham France a été fondée en 1894 pour promouvoir les échanges économiques entre la France et les Etats-Unis. En tant que plateforme de rencontre, de réflexion et d'échange, l'AmCham France agit comme un trait d'union entre les milieux politique, économique et académique.

Elle regroupe aujourd'hui des entreprises françaises et américaines ainsi que de nombreux partenaires académiques et économique des deux bords de l'Atlantique. Indépendante de tout gouvernement, et convaincue que les entreprises ont un rôle crucial à jouer pour faire émerger de nouvelles idées dans le débat public, elle est force de propositions pour répondre aux grands défis sociétaux et économiques.

A ce titre, l'AmCham France s'attache principalement à renforcer l'attractivité de la France. Elle œuvre ainsi auprès des décideurs publics pour développer et consolider un environnement français favorable aux entreprises étrangères, et notamment américaines, qui sont les premiers investisseurs et employeurs étrangers en France.



A propos de Bain & Company

Bain & Company est le cabinet de conseil international qui accompagne les dirigeants ambitieux pour transformer leurs entreprises en pionnières du monde de demain.

À travers 63 bureaux dans 38 pays, nous faisons équipe avec nos clients autour d'une ambition commune : atteindre des résultats exceptionnels qui leur permettent de dépasser la concurrence et de redéfinir leur secteur. En appui de nos expertises intégrées et personnalisées, nous proposons aux entreprises l'accès à un écosystème dynamique qui rassemble les acteurs du digital et de la technologie les plus innovants. Grâce à cette approche, les résultats obtenus par nos clients sont supérieurs, plus rapides et plus durables.

A travers notre engagement d'investir plus d'un milliard de dollars sur 10 ans dans des activités bénévoles, nous mobilisons nos talents, ressources et expertises auprès d'associations et organismes à but non lucratif pour répondre aux défis urgents qui s'imposent en matière d'éducation, d'équité raciale et sociale et de développement économique et environnemental.

Depuis la fondation de Bain & Company en 1973, nous mesurons notre succès à l'aune de celui des entreprises qui nous font confiance : nous sommes fiers de bénéficier du taux de recommandation le plus élevé de notre secteur du conseil.



AmCham France

77 rue de Miromensil
75008 Paris, France

www.amchamfrance.org
+33 1 56 43 45 67

BAIN & COMPANY 

Bain & Company

25 avenue Kléber
75116 Paris, France

www.bain.com
+33 1 44 55 75 75